

**Marcion
rime
avec
perdition**

Nous commencerons notre diatribe en interrogeant avec saint Paul le mot « perdition ». On le retrouve sous la plume de l'Apôtre dans deux passages de sa seconde épître aux Thessaloniens. Les voici :

« Que personne ne vous égare en aucune manière : il faut au préalable que vienne l'apostasie et que se révèle l'Homme d'Iniquité, le **Fils de la perdition** [...] » (2 Th 2, 3)

« 2.9. La venue de l'Impie s'accompagnera, par la puissance de Satan, de toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers, 10. et de toutes les séductions du mal, pour **ceux qui se perdent** faute d'avoir accueilli l'amour de la vérité qui les eût sauvés. 11. C'est pourquoi Dieu leur envoie une puissance d'égarément qui les fera croire au mensonge, 12. afin que soient condamnés tous ceux qui n'auront pas voulu croire à la vérité, et se seront complu dans l'injustice. » (2 Th 2, 9-12)

La perdition ici mentionnée implique une perte irréversible. Cela implique la perte définitive de l'offre du salut et de tous les dons qui nous sont offerts en Dieu, Notre repos et Notre récompense. La perdition implique la perte du Don inestimable qui n'est autre que Dieu Lui-même partageant Sa divinité avec nous.

Quelle perte que le rejet de Dieu ! Et ne jouons pas mensongèrement sur les mots (les maux) en estimant comme les apostats que le rejet viendrait de Dieu, alors qu'ils ont blasphémé jusqu'à la dernière extrémité l'offre émanant de Sa bonté. Et voilà que ces rebelles, se sachant désormais damnés, accusent Dieu et se portent devant Lui en juges : « s'Il était bon, Il nous eût sauvés ! » Accablant ainsi Dieu de les juger pour leurs crimes, au lieu de s'être accablés des crimes qu'ils ont commis et d'en avoir imploré Son pardon.

Mais ils ont préféré suivre le « Fils de la perdition » et lui prêter leurs bouches pour porter, haut et fort, les blasphèmes fermentés dans leurs cœurs complaisants à sa corruption. Ainsi ont-ils pris l'habitude d'appeler mal le bien, et bien le mal ; trouvant de la douceur dans l'amertume et de l'amertume dans la douceur ; changeant les ténèbres en lumière et la lumière en ténèbres¹. Ainsi font-ils profession de la subversion, parce qu'ils sont les hérauts de l'apostasie. Et ils iraient jusqu'à incriminer Dieu pour leur rébellion si le juste jugement divin ne venait mettre un terme à tous leurs blasphèmes :

« Car, ce que le Créateur avait prédit d'une façon identique par tous les prophètes, cela même le Christ l'a accompli à la fin, exécutant la volonté de son Père et réalisant son "économie" humaine. Ceux donc qui blasphèment le Créateur – soit en propres termes et ouvertement, comme les disciples de Marcion, soit par des détours de pensée, comme les disciples de Valentin et tous les "Gnostiques" au nom menteur –, qu'ils soient tenus par tous les gens pieux pour des instruments de Satan, par l'entremise desquels celui-ci a entrepris, de nos jours, ce qu'il n'avait pas encore entrepris auparavant, à savoir de maudire Dieu, qui a préparé le feu éternel pour toute l'apostasie. Car il n'ose blasphémer son Seigneur par lui-même et à découvert, de même que, au commencement, c'est par l'entremise du

¹ Isaïe 5, 20.

serpent qu'il a séduit l'homme, comme pour se dérober au regard de Dieu. Et c'est à bon droit que Justin a dit qu'avant la venue du Seigneur, Satan n'avait jamais osé blasphémer Dieu, parce qu'il ignorait encore sa condamnation : car c'est en paraboles et en allégories que les prophètes avaient parlé de lui. Mais depuis la venue du Seigneur, par les paroles du Christ et de ses apôtres, il sait de façon claire qu'un feu éternel a été préparé pour lui, qui s'est séparé de Dieu de son propre mouvement, et pour tous ceux qui, refusant de faire pénitence, auront persévéré dans l'apostasie. Aussi par les hommes de cette sorte, blasphème-t-il le Seigneur qui doit faire venir le jugement, comme quelqu'un qui est déjà condamné, et impute-t-il son péché d'apostasie à son Créateur et non à sa libre décision, à la manière de ces transgresseurs des lois qui, venant à subir leur peine, incriminent le législateur au lieu de s'en prendre à eux-mêmes. De même aussi ces gens, remplis d'un esprit diabolique, profèrent d'innombrables accusations à l'adresse de Celui qui nous a faits, nous a donné l'Esprit de vie et a établi une loi appropriée à tous, et ils n'admettent pas que soit juste le jugement de Dieu : c'est pourquoi ils imaginent un autre Père, qui n'aurait ni souci ni soin de nos affaires, ou même approuverait tous les péchés. »²

Ainsi mettent-ils en jugement le Jugement ; et jugent-ils le Juge ; et s'inventent-ils un dieu à leur convenance. Mensonge et rébellion s'embrassent, là où le « bien » devient l'apanage du démoniaque, puisqu'à les suivre ils en auraient dépossédé Dieu. Si dans un précédent travail nous avons cherché à montrer que le reniement n'impliquait pas obligatoirement l'apostasie³, vous n'aurez pas de difficultés ici à la reconnaître pour ce qu'elle est dans sa totale et démente prétention : à savoir une inversion accusatoire et une tentative de renversement de tous les attributs divins !

Ainsi les apostats s'attaquent-ils à la définition de la Bonté de Dieu en l'opposant à Sa Justice, pour les redéfinir toutes les deux, afin qu'elles conviennent à leur vision d'une clémence auto-proclamée de leurs crimes. Comme le disait Baudelaire : « les abolitionnistes [de la peine de mort] sont les premiers concernés », et les plus impliqués ; aussi leur motivation profonde trouble-t-elle le débat, le pollue-t-elle, et les pousse-t-elle à opérer un renversement des valeurs fondant l'exercice normal de la justice. Par là, nos sociétés sont devenues incapables de se défendre contre le crime, et nos juges presque rendus inaptes à punir les coupables, la culpabilité elle-même étant « jugée » indiscernable. Voilà pour l'actuelle justice entre les mains des hommes. Mais qu'en serait-il d'un Dieu sans justice ? et privé du pouvoir de juger ?

« Car, si le Père ne juge pas, c'est qu'il n'a nul souci de nos actes, ou qu'il approuve tout ce que nous faisons. Du même coup, s'il ne juge pas, tous les hommes seront sur un pied d'égalité et se verront assigner un rang identique. Superflue est, dès lors, la venue du Christ. Celle-ci est même en contradiction avec l'absence d'un jugement de sa part. »⁴

« De même que Justin et Irénée avant lui, Tertullien relève à son tour l'aporie d'un Dieu permissif, et critique en ce sens Marcion, "dont les rêveries ont forgé un autre dieu, exclusivement bon"⁵, au sens où il ne peut le concevoir comme un juge. Il explique que dans ce cas, Dieu "est, pour sûr, un législateur absurde et inconsistant d'une discipline qui échappe à la sanction, autrement dit au jugement". L'écrivain carthaginois distingue soigneusement entre le mal du péché et les maux du châtement. Ceux-ci "sont, à la vérité, des maux pour ceux auxquels ils sont administrés ; mais, à proprement parler, ce sont des biens puisqu'ils sont justes, destinés à la défense des biens, ennemis des péchés et, à ce titre, dignes de Dieu"⁶. »⁷

² Saint Irénée de Lyon, *Adversus Haereses*, Livre V, 26, 2.

³ Cf. http://www.hypallage.fr/assets/hypallage_martyrs.pdf

⁴ *Adversus Haereses*, 27, 1.

⁵ Tertullien, *Contre Marcion*, II, 11, 3.

⁶ *Contre Marcion*, II, 14, 3.

⁷ Christophe J. Kruijen, *Peut-on espérer un salut universel ?*, Paroles et Silence, 2017.

Marcion, voilà un nom à vouer à l'anathème, nom porté par celui que l'Église considéra longtemps comme le « Maître hérésiarque », tant il avait semblé résumer à lui seul toutes les hérésies connues de son temps, à la fin du II^e siècle. Pire, il avait osé ôter la parole au Verbe, en amputant les Écritures de ce qu'elles avaient de gênant selon lui ; déclarant irrecevable tout ce qui contredisait sa vision, à la fois naïve et fallacieuse, de la bonté de Dieu. Aussi rejeta-t-il tout l'Ancien Testament comme l'œuvre d'un Dieu mauvais, rien de moins ! Et dans ce qu'il distingua comme le Nouveau Testament, il opéra des coupes, faisant choix uniquement de ce qui intéressait sa doctrine déviante. Il ne retint des quatre évangiles que le lucanien, et encore avec tous les réaménagements et la censure dont il fit son métier. Parmi les lettres pauliniennes, sa politique s'appliqua à en chasser toutes les traces de sémitisme pour rendre, lui semblait-il, sa pureté originale à l'œuvre d'un Dieu nouveau, l'affranchissant de tous liens avec le Peuple juif. Car Marcion avait cru discerner, à travers le message du Christ, une divinité nouvelle, comme « étrangère » à notre condition, et sans antériorité relationnelle avec l'humanité. Ainsi parlera-t-on du Dieu étranger de Marcion, un dieu de l'ailleurs, et de nulle part, du reste.

À titre d'exemple de ses exécrables manigances d'exégète maudit, voyons ce que Marcion tritura dans la Deuxième Épître aux Thessaloniens :

« En 1, 8 l'oubli de la flamme de feu est aussi tendancieux que le remplacement des mots "tirant vengeance" par "venant pour la vengeance". Le Dieu bon n'exerce pas lui-même le jugement, il est seulement présent au jugement. C'est pourquoi Marcion écrit en 2, 1 non pas "Dieu leur envoie une puissance d'égarement" mais "sera pour eux en vue de la puissance d'égarement". Il ne voulait pas maintenir non plus "qui les fait croire au mensonge", de même qu'il avait supprimé en Romains 1 l'abandon des hommes aux péchés. »⁸

On l'aura compris, par ce rapide survol de son travail de censeur et de réécriture, que son « dieu bon » était surtout et avant tout un... impuissant patenté. Mais ne s'arrêtant pas en si « bon » chemin, Marcion parvint, malgré sa piètre figure d'eunuque divin, à fonder une église concurrente de la véritable Église. L'avatar ecclésial marcionite devait survivre jusqu'au IX^e siècle ! Le plus étrange et le plus détestable, c'est que son « modèle » de divinité chrétienne semble s'imposer à nouveau en force dans l'esprit de nos contemporains, susceptibles uniquement d'admettre le christianisme s'il se montre doucereux, gaga et plein de mièvreries délétères. La réhabilitation de l'hérésiarque de Sinope est relativement récente : C'est un théologien allemand, Adolf Harnack, qui s'en chargea (en 1920) et qui se fit son porte parole, à travers un livre retentissant de mauvaise foi contagieuse, *Marcion ou l'évangile du Dieu étranger*. Un gros livre verbeux, l'arnaque intégrale ! Adolf, en plus, non, c'est une mauvaise blague, assurément. Non point, Adolf Harnack fut le théologien officiel du Second Reich et un conseiller très influent auprès de la personne de l'empereur d'Allemagne. L'arnaqueur s'improvisa « monarchiste [et] théologien attitré de Guillaume II, dont il rédigea plusieurs discours – entre autres, celui de la fondation de la Kaiser Wilhelm-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften, prononcé à l'occasion des fêtes du centenaire de l'université de Berlin, 11-12 octobre 1911, mais aussi celui du 4 août 1914, prononcé par l'empereur le lendemain de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France »⁹, justifiant ainsi la guerre, pour s'émouvoir ensuite de la boucherie... Quel brave homme, et quelle délicatesse de sentiments dans l'expression tardive du pacifisme ! Et clou du spectacle, dans son avant propos à la première édition de son livre réhabilitant Marcion, Harnack écrit : « Je remercie cordialement ici aussi mon vénéré collègue, le professeur Carl Schmidt, pour son amical soutien dans la mise à l'impression de cet ouvrage » ; ce même Carl Schmidt¹⁰ qui sera un des plus fidèles soutiens du Troisième Reich parmi les juristes, et qui croira

⁸ Adolf Harnack, *Marcion, l'évangile du Dieu étranger*, 1924. Traduction française, Bernard Lauret, Cerf, 2003.

⁹ Michel Tardieu, « Marcion depuis Harnack », in *Marcion*, Cerf, 2003.

¹⁰ Cf. Tristan Storme, « Carl Schmidt, un marcionite moderne ? », in *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, Tome 95, 2011-2014, Vrin. L'auteur de l'article y écrit, entre autre : « Il ne semble pas faux de croire qu'aborder l'antisémitisme théologique de Schmidt sous l'angle de son marcionisme supposé soit une démarche déterminante.

reconnaître le *Katéchon*, « celui qui retient le déferlement du mal dans le monde », en la personne de... AH ! On ne se demandera plus à quelle source corrompue les uns et les autres auraient pu puiser leur antisémitisme extravagant ! Il faut dénoncer les choses avec humour, tant qu'on peut ; par exemple, avec les injures de Tertullien, dignes de celles du Capitaine Haddock :

« *Sed nihil tam barbarum ac triste apud Pontum quam quod illic Marcion natus est, Scytha tetrrior, Hamaxobio instabilior, Massageta inhumanior, Amazona audacior, nubilo obscurior, hieme frigidior, gelu fragilior, Histro fallacior, Caucaso abruptior !* »

« Mais rien d'aussi barbare et d'aussi funeste dans le Pont que d'avoir donné naissance à Marcion : il est plus affreux qu'un Scythe, plus instable qu'un Hamaxobios, plus inhumain qu'un Massagète, plus impudent qu'une Amazone, plus ténébreux que le brouillard, plus glacial que l'hiver, plus friable que la glace, plus trompeur que l'Hister, plus abrupt que le Caucase ! »¹¹

Autrement, si vous ne parveniez pas à repousser sa malice par le rire et les sarcasmes, il suffit d'un énergique signe de croix pour s'en défaire, et ne plus y revenir !

Marquons une pause...

Pour rappel, le mot employé par saint Paul que nous étudions ici est le mot « perdition ». Dans le mot « perdition », il y a, à la fois, l'itinéraire et le terme ; elle est un chemin vers la perte et, au final, la perte elle-même. La perdition porte en elle sa condamnation et débouche sur sa propre sanction : la perte, la disparition, l'annihilation... C'est « le châtement de la ruine éternelle » dont parle saint Paul en 2 Th 1, 9.

Comment s'opère une telle ruine, un telle perte ? Par le feu, par un « feu éternel », qui s'emparera du Fils de la perdition et de tous ceux qui l'auront suivi pour leur perte...

Quant à la *nature* de ce feu, elle est surnaturelle, nourrie au brasier de la colère de Dieu, puissance destructrice sans équivalent et inextinguible dans ses effets !

« Au lieu de craindre ceux qui tuent le corps, sans pouvoir tuer l'âme, craignez Celui qui peut précipiter dans la géhenne corps et âme » (Matthieu 10, 28). Les moines de l'Abbaye de Maredsous, dont ce verset est issu de leur traduction de l'Évangile selon Matthieu, ajoutent en commentaire la précision suivante : « *Celui* : Dieu, qui a pouvoir sur notre vie et qui peut punir notre âme dans l'enfer ». Il est remarquable de constater que les moines traducteurs ont mis une majuscule à Celui « qui peut précipiter dans la géhenne » ; ce qui exclut absolument l'erreur d'attribution de ce pouvoir exorbitant de ruiner les âmes au diable.

« Comme O. Böcher et U. Luz, F. Bovon est formel : "Il s'agit de Dieu et non pas du Diable. C'est lui qui a le pouvoir sur la mort et la géhenne" (*L'évangile selon saint Luc*, II, 229, note 56). La TOB affirme de même : "Dieu seul a ce pouvoir" (note b sur Luc 12, 5). On notera aussi la graphie "Celui" (BJ, Osty) ou "Colui" (*La Bibbia*) avec majuscule, ainsi que le renvoi à Jacques 4, 12 (TOB). D'après Apocalypse 12, 10, le rôle de Satan est d'accuser, et non de juger. [...] L'affirmation de Jacques 4, 12 ne peut viser que Dieu : "Il n'y a qu'un seul législateur et juge, celui qui peut sauver ou perdre". »¹²

Tout au moins, la question du marcionisme se présente comme une énigme actuelle, susceptible de nous en dire davantage sur l'antijudaïsme du juriste, et donc sur le sens de son œuvre ». Article complet consultable au lien suivant : <http://www.hypallage.fr/theo/Storme02.pdf>

¹¹ Tertullien, *Contre Marcion*, I, 1, 4.

¹² Christophe J. Kruijten, « Éléments scripturaires relatifs à la damnation », p. 291-292, in *Peut-on espérer un salut universel ?*, Paroles et Silence, 2017.

Il appartient à Dieu seul de condamner les âmes. Quant à la capacité de survie et de cohésion de ces mêmes âmes damnées au contact de ce feu de la toute puissance divine, susceptible de dissoudre la substance même des anges rebelles, elle semble plus infime qu'un nuage de cendres éparpillé par le vent... Face aux conséquences d'une telle exposition dévastatrice, le mot qui nous vient est l'annihilation.

Il nous semble plus que probable que la punition devant frapper l'Impie, l'Anomos, le Fils de la perdition, l'Adversaire, l'Antéchrist, en mettant fin à son orgueil sans limites, soit la destruction absolu de son être aboli à tout jamais.

« En fait, Jean a fait connaître le chiffre du nom de l'Antéchrist, afin que nous nous gardions de lui lorsqu'il viendra, sachant qui il est ; mais il a tu son nom, parce que celui-ci n'était pas digne d'être proclamé par l'Esprit Saint. Si, en effet, ce nom avait été proclamé par lui, peut-être l'Antéchrist eût-il dû demeurer longtemps ; mais puisqu'en fait "il était et n'est plus, et qu'il monte de l'abîme pour aller à sa perte"¹³, **comme s'il n'était jamais venu à l'existence**, son nom n'a pas été proclamé : car on ne proclame pas le nom de **ce qui n'est pas**. Or, après que l'Antéchrist aura réduit le monde entier à l'état de désert, qu'il aura régné trois ans et six mois et qu'il aura siégé dans le Temple de Jérusalem, le Seigneur viendra du haut du ciel, sur les nuées, dans la gloire de son Père¹⁴, et Il enverra dans l'étang de feu l'Antéchrist avec ses fidèles¹⁵ ; Il inaugurera en même temps pour les Justes les temps du royaume, c'est-à-dire le repos, le septième jour qui fut sanctifié¹⁶, et Il donnera à Abraham l'héritage promis ; c'est le royaume en lequel, selon la parole du Seigneur, "beaucoup viendront du levant et du couchant pour prendre place à table avec Abraham, Isaac et Jacob"¹⁷ » (saint Irénée de Lyon, *Adversus Haereses*, Livre V, 30, 4).

© Hypallage Editions – 2023
Damien Saurel
www.hypallage.fr/saurel_theo.html



¹³ Ap 17, 8.

¹⁴ Matthieu 16, 27 et Marc 13, 26.

¹⁵ Ap 19, 20.

¹⁶ Genèse 2, 2-3.

¹⁷ Matthieu 8, 11.